De l’individualité à la nation

La famille et la tribu

Parmi les sociétés humaines, la famille est sans contredit sous tous les rapports la première.

Par origine, elle est une association volontaire et sentimentale entre deux personnes : c'est l'union sexuelle. Mais la famille n'existe réellement que quand des enfants sont nés. Ce qui prouve qu'elle est une société naturelle, c'est ce caractère important de l'association involontaire des enfants à la vie, à la situation sociale, la santé, à la moralité et à l'intelligence des parents.

Dans la famille, l'autorité est partagée entre le père et la mère, elle s'exerce sur les enfants dont on exige une soumission, d'abord complète, c'est-à-dire depuis leur naissance, parce que leur volonté n'existe pas encore ; cette autorité se relâche petit à petit, au fur et à mesure que leur individualité se développe et finit par devenir presque nulle quand ils deviennent à leur tour chefs de famille.

Une différence remarquable est à observer dans le gouvernement de la famille, c'est la manière dont s'exerce l'autorité paternelle et maternelle. Le père représente la raison, la mère le sentiment. Le premier applique le principe de justice et de responsabilité, par exemple : « À chacun selon ses œuvres » ; la deuxième applique le principe d'humanité et de solidarité : « À chacun selon ses besoins ». Le père s'occupe des aînés et des forts, il les produit dans le monde extérieur, les associe à tous ses travaux et les habitue à la responsabilité de leurs actes ; la mère, elle, s'occupe des

jeunes et des faibles, elle les réunit autour du foyer, les protège, les soigne et leur inculque à tous le beau sentiment de la solidarité.

En un mot, le père est la tête et la mère le cœur de la famille.

La mort prématurée d'un des deux, produit un effet différent sur le sort des enfants. Si c'est la mère, il est à craindre qu'un certain bien-être en souffre, dans leurs maladies ils seront un peu moins soignés ; si c'est le père, c'est leur éducation qui en pâtira.

Les sociétés naturelles ont un caractère spécial : c'est la confusion des éléments constitutifs avec les éléments organiques.

Dans la famille, parents et enfants sont tous ensemble les éléments constitutifs de l'association, ils fournissent le capital social qui est composé des personnes et des biens.

Ils sont en même temps organiques et agissent dans l'intérêt commun, en même temps que dans l'intérêt particulier ; ces deux formes d'intérêts se trouvent confondues.

Cependant, aux éléments essentiels de la famille peuvent être ajoutés des éléments accessoires, comme les esclaves de l'antiquité, les domestiques de nos jours. Ces éléments sont purement organiques. Les esclaves n'avaient aucun droit, les domestiques en ont, si l'on veut, des personnels, mais ils n'ont du droit social que celui qui leur est prêté pour ainsi dire par les membres constitutifs de l'association, spécialement par le père et la mère, pour la mission particulière qui leur est confiée.

On sait que de la famille procède la tribu, qui est la réunion de plusieurs familles de la même souche sous la direction des plus anciens généralement, qui remplissent un certain rôle, plus effacé peut-être, mais analogue à celui du père dans la

famille.

L'autorité dans la tribu est bien moins forte que dans la famille, mais il est une chose remarquable, c'est surtout l'autorité féminine, autorité de sentiment, d'humanité et de solidarité qui s'affaiblit, c'est le principe mâle d'équité, de répression et de responsabilité qui domine le plus.

Si la tribu à son tour augmente et devient de plus en plus une peuplade, qui se compose de plusieurs tribus composées, elles, de plusieurs familles, l'autorité devient vague et s'affaiblit ; elle appartient toujours aux plus anciens, découlant du sentiment patriarcal.

La peuplade ne rencontrant plus aucun obstacle à son développement territorial, le lien moral qui unit tribus et familles tendra d'une façon continuelle à se relâcher à mesure que le groupe deviendra plus nombreux ; l'autorité diminuera sans cesse.

Mais la peuplade rencontre des limites, d'abord les obstacles géographiques, mers, déserts, fleuves et montagnes, etc. – que la bêtise des hommes a dénommées frontières – qui sont pour elle une difficulté, qu'à la longue, il est vrai, elle peut surmonter, mais qui, en attendant, rendent sensible la concurrence vitale et obligent les hommes à bien des efforts d'organisation sociale, tendant à permettre à l'augmentation de la population et au progrès sous ses diverses formes de se produire dans un espace limité.

La peuplade rencontrera d'autres peuples qui non seulement l'arrêteront, mais encore pourront la refouler sur elle-même. Alors l'association se reformera plus étroite et forcément se transformera : ce ne sont plus les vieux qui seront chefs, mais les plus forts, les plus hardis ; la lutte avec les obstacles extérieurs développera sûrement de nouvelles qualités individuelles et produira fatalement de nouvelles institutions sociales.

Il faut aussi compter avec les hasards de la guerre qui font disparaître certaines peuplades, tandis que les autres se pénétreront et formeront de nouveaux groupes dont le principe d'union et la raison d'être ne seront plus la communauté d'origine et les sentiments de fraternité, mais la communauté des intérêts et la nécessité de les garantir.

Et quand un certain équilibre se sera enfin établi, tribus et peuplades auront disparu, les races se seront mêlées et il se sera formé des nations, dans le gouvernement desquelles le principe sentimental n'aura plus raison d'être.

Dans un prochain article je traiterai de la nation.

[/Maurice Imbard/]

(à suivre)